



FONDATION D'ENTREPRISE  
**AG2R LA MONDIALE**

# **RECUEIL DES** **PROJETS 2016**

Soutenus par la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE  
Thématique : Éducation



# AUTONOMIE PAR L'ÉDUCATION

**Fondé dans un objectif de solidarité et de prévoyance**, AG2R LA MONDIALE, l'un des premiers groupes d'assurance de protection sociale et patrimoniale français, allie performance économique et engagement social. Le Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection sociale et patrimoniale tout au long de la vie de ses assurés. Il apporte des réponses individuelles et collectives, aussi bien en prévoyance qu'en santé et dépendance, en épargne comme en retraite complémentaire et supplémentaire, quels que soient l'âge, le statut social et le secteur professionnel de ses ressortissants. AG2R LA MONDIALE est gouverné selon les principes du paritarisme et du mutualisme.

Créée en 2004 puis prorogée à deux reprises en 2010 et en 2013, **la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE** intervient dans le domaine de l'intérêt général en complément de l'action publique et associative.

Elle a pour vocation de « **contribuer à l'autonomie et au vivre ensemble tout au long de la vie** » qu'elle traduit en quatre orientations prioritaires :

- Orientation 1 : autonomie par l'éducation ;
- Orientation 2 : autonomie par l'emploi et l'entrepreneuriat ;
- Orientation 3 : solidarité entre les générations ;
- Orientation 4 : bien vieillir.

Dotée d'un budget de 6 millions d'euros pour 6 ans, la Fondation peut financer des projets relevant de l'intérêt général, portés par des organismes à but non lucratif ou dont la lucrativité est strictement limitée et réglementée.

Elle organise ses interventions selon quatre axes de travail transverses qui s'appliquent aux orientations définies ci-dessus :

- axe 1 : identification, financement et accompagnement à la réalisation d'une expérimentation sur 6 ans (projet ou programme phare) ;
- axe 2 : repérage et financement d'une diversité de projets dans le champ éducatif répondant aux priorités définies par la Fondation (conventions pluriannuelles) ;
- axe 3 : coopération avec d'autres acteurs (État, collectivités, associations, fondations) pour partager des réflexions et des bonnes pratiques ;
- axe 4 : méthode pour apprécier les effets de son action dans la durée.

L'autonomie par l'éducation constitue la première des trois orientations prioritaires de la Fondation. En matière éducative, les réflexions et travaux seront centrés sur l'école primaire. Ils poursuivent comme ambition de « prévenir l'échec scolaire, et d'y remédier, dès le plus jeune âge », l'idée sous-jacente étant qu'il convient d'attaquer la problématique du décrochage scolaire à sa source, dès l'école primaire, voire déjà en maternelle.

Pour bien définir le cadre de ses interventions, la Fondation a suivi une méthode en trois temps : une équipe coordonnée par Florence Castera et Graziella Niang a été mandatée pour réaliser un état des lieux critique des dispositifs français existants. Parallèlement, une revue de la littérature internationale des pratiques de « remédiation » a été réalisée par le Bureau d'Ingénierie en Education et en Formation (BIEF). Ce recensement complet, et les recommandations des experts, ont ensuite été présentés et soumis au débat des Administrateurs. Un plan d'action sur 6 ans a été adopté sous le pilotage de Claude Thélot, Administrateur et chef de file Éducation de la Fondation.

Deux décisions majeures ont été prises par le Conseil d'Administration pour la période 2014-2019 :

- impulser un projet d'intervention, dit « projet phare », en vue d'accompagner une expérimentation de lutte contre le décrochage scolaire sur un territoire donné ;
- engager une réflexion pour produire une analyse des conditions

nécessaires à la production de dispositifs (ou écosystèmes) de lutte contre le décrochage scolaire qui soient pertinents, efficaces et équitables.

Dans cet esprit, une série de critères ont été précisés pour bien organiser le processus d'instruction et de sélection. Sont désormais soutenues en priorité des démarches qui :

- concernent les enfants du primaire, âgés entre 3 et 11 ans (dès la maternelle et en incluant la transition CM2-6<sup>e</sup>) ;
- contribuent à créer une complicité opérationnelle entre tous les éducateurs de l'enfant (formels et informels, famille et professionnels) ;
- sont conduites (et éventuellement conçues) avec l'Éducation nationale ;
- renforcent la mission pédagogique des professeurs et la réussite éducative des enfants ;
- sont inscrites dans un Projet Éducatif Global de Territoire ;
- associent l'ensemble des parties prenantes concernées par la question éducative.

Ces décisions sont entrées en vigueur dès le deuxième semestre de 2014. Désormais, tous les comités de la Fondation appliquent les critères définis ci-dessus pour choisir les projets qui leur sont présentés.

En 2016, la Fondation poursuit son action dans le domaine de l'éducation et soutient 16 projets, dont j'ai le plaisir de vous livrer la teneur dans ce recueil thématique.

Bonne lecture,

Delphine Lalu  
Secrétaire générale de la Fondation

# SOMMAIRE

## 1. PRÉVENTION DE L'ÉCHEC SCOLAIRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE POUR PERMETTRE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

### Auvergne-Rhône-Alpes

**L'École de l'Oralité** 8

**La Ka'fête ô mômes** 9

**Les Francas du Rhône** 11

### Hauts-de-France

**AASDAF** 13

**Entreprendre pour Apprendre** 15

**Mots et merveilles** 17

### Île-de-France

**Aide et Action** 19

**Bief & Ile-Saint-Denis** 21

**Le Bal** 24

**Entraide Scolaire Amicale** 26

### Occitanie

**Artpiculture** 28

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Arts et Développement** 30

**Les Apprentis d'Auteuil** 32

### National

**Coup de pouce** 34

**Langues en scène** 36

**France Médiation** 38

## 2. COMPLICITÉ ENTRE LES PARENTS ET L'ÉCOLE

### National

**ATD Quart Monde** 41

# 1. PRÉVENTION DE L'ÉCHEC SCOLAIRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE POUR PERMETTRE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

# L'ÉCOLE DE L'ORALITÉ

Région Auvergne-  
Rhône-Alpes



## CULTURE EN CHEMIN

### La structure

L'École de l'oralité a été créée en novembre 2015 à Saint-Etienne. Elle a pour objet la valorisation de l'interculturalité par la pratique artistique collective, en particulier musicale, en créant des passerelles entre les arts, les cultures et les générations.

### Le projet

Le projet « Culture en chemin » favorise, l'autonomie sociale des élèves, de leur famille et du quartier où l'association intervient via une démarche éducative et culturelle au sein de classes de CM2 et de 6<sup>e</sup>.

Les différences culturelles et linguistiques sont souvent vécues comme des obstacles au vivre ensemble et entraînent fragilité, repli sur soi, peur de l'autre, difficultés d'intégration et d'apprentissage scolaire. Pourtant, connaître ses origines et en mesurer les richesses permettent de construire des racines solides et de s'épanouir. Les élèves avec lesquels l'association travaille et leur famille vivent à l'école et dans leur quartier dans le multiculturalisme et le multilinguisme.

Une première étape de collecte, de témoignage, guidés par un sociologue permet l'ouverture et le questionnement. Accompagné par une équipe de musiciens professionnels travaillant avec des méthodes orales, par immersion et répétition, parents et enfants élaborent ensemble une création, un spectacle qui donnera à entendre toute la richesse culturelle du quartier. Ainsi valorisées les cultures s'affirment, les élèves gagnent confiance en eux et s'autonomisent, ils comprennent mieux le monde qui les entoure.

Le projet « Culture en Chemin » amène les élèves au moment délicat du passage du primaire au collège à s'ouvrir à des parcours, des cultures pour lesquels ils n'ont que peu ou pas de repère. Ce projet de création leur permet de mieux comprendre le monde qui les entoure, et dont ils font partie, dans toute sa diversité culturelle.

Pour en savoir plus : <http://www.ecoledeloralite.org/>

Soutien du Comité de sélection des projets :  
7.211 € en octobre 2016 pour une aide au  
fonctionnement

Correspondant territorial de la Fondation :  
Pierre-Bernard Puel



# LA KA'FÊTE Ô MÔMES

Région Auvergne-  
Rhône-Alpes

## DIRECTION LA KA'FÊTE



### La structure

Sur les pentes de la Croix Rousse, la Ka'fête ô mômes propose depuis 2009 un projet global et innovant, centré autour de la famille et des enfants. Quatre parents membres fondateurs ont eu l'idée du projet, et depuis, l'association a développé plusieurs pôles d'activité : un café familial, des accueils de loisirs périscolaires, un pôle d'animations (soirées familiales et ateliers variés), un pôle intergénérationnel et un pôle parentalité.

### Le projet

En 2012, la Ka'fête ô mômes a également lancé une alternative à la cantine scolaire, la Ka'fêtime. Chaque jour, elle accueille 25 enfants qui viennent une seule fois par semaine, en complémentarité de la cantine de l'école. Ainsi, 100 enfants différents sont concernés, dans une réelle mixité sociale. Cela leur permet d'avoir une vraie pause méridienne, en dehors des locaux de l'école, de profiter d'un repas fait maison et de participer à des activités. Chaque jour, un parent volontaire participe à ce temps méridien, du pédibus au repas.

Depuis la réforme des rythmes éducatifs en 2014, l'association a mis en place un accueil de qualité pour vingt-huit enfants les vendredis après-midi.

En 2015, deux nouvelles actions ont vu le jour :

- des stages thématiques proposés aux enfants de 7 à 12 ans pendant les vacances scolaires, avec la participation de personnes retraitées ;
- en septembre, l'association a démarré un groupe d'accompagnement à la scolarité destiné aux CM1-CM2-6<sup>e</sup>, anticipant ainsi la réforme du collège.

En 2016, une nouvelle activité périscolaire a été mise en place à partir de la rentrée, destinée aux enfants de 6 à 12 ans les lundis soirs autour de projets artistiques.

La Ka'fête ô mômes est un lieu unique qui offre une autre possibilité de socialisation aux enfants, et ainsi participe à leur bien-être et à leur réussite éducative. Positionnés à mi-chemin entre l'école et les familles, nous sommes en lien avec les enfants, les parents, les personnes âgées, les équipes enseignantes et les partenaires locaux et/ou publics.

Depuis sept ans, l'ensemble des publics est impliqué dans le bon fonctionnement de la structure dans une démarche participative très active.

En 2017, l'association souhaite se développer et ouvrir un deuxième lieu qui permettra d'étendre son territoire d'intervention et le nombre de familles touchées

Pour en savoir plus : [www.kafeteomomes.fr](http://www.kafeteomomes.fr)

Soutien du Comité scientifique et d'orientation approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014 de 7.000 €, et du 22 décembre 2015 de 10.000 € en 2015 et 2016

# LES FRANCAS DU RHÔNE

Région Auvergne-  
Rhône-Alpes



## SUR LE CHEMIN DU COLLÈGE

### La structure

Fédération laïque de structures et d'activités, les Francas ont une vocation indissociablement éducative, sociale et culturelle. Association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique, les Francas agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité et se veulent un espace de rencontre de tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs, favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux.

### Le projet

Dans le Rhône, les Francas, sur les territoires de Givors et de Décines, adaptent le projet «atelier relais» aux enfants de CM2 (notamment ceux en difficulté) des différents groupes scolaires des circonscriptions concernées afin de les préparer au mieux à leur arrivée au collège. Ce projet a été initié en amont avec les établissements scolaires (primaires et secondaires) et les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) des deux secteurs, favorables au projet, et présenté au sein des groupes REP (Réseau d'Education Prioritaire).

Proposé dans chaque classe partenaire, le projet vise à permettre une meilleure intégration des élèves. Dans un premier temps, le projet concernera sur chaque site dix jeunes scolarisés en CM2 dans un des groupes scolaires (du secteur). Ces jeunes auront pour point commun d'être potentiellement fragilisés par leur future intégration au collège. Chaque élève sera repéré par son enseignant en cours d'année, un travail de mise en relation avec la famille sera engagé et des rencontres avec l'équipe de l'atelier seront effectuées au préalable pour préparer l'intégration de ce jeune et de sa famille.

Ces jeunes et leurs familles rencontrent souvent des difficultés lorsqu'ils intègrent le collège pour diverses raisons : absentéisme, décrochage scolaire, problèmes de comportement (agressivité, repli sur soi). Ces élèves potentiellement fragilisés par leur arrivée au collège deviendront, suite à la session, personnes ressources pour les autres élèves.

Le principe d'une participation active des élèves est essentielle et facteur de progrès global de ces enfants. Pour cela, il faut partir de leurs centres d'intérêt et susciter chez eux l'esprit d'exploration et de coopération : c'est le principe des méthodes actives qui prônent une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. Dans ce cadre, l'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel.

Pour en savoir plus : <http://69.lesfrancas.net/>

Soutien du Comité scientifique et d'orientation approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014 de 45.000 € sur 3 ans

# ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DANS ET AVEC LES FAMILLES

Région  
Hauts-de-France



## AGIR AUTREMENT

### La structure

L'Association d'Accompagnement Scolaire Dans et Avec les Familles (AASDAF) a été créée en 1998 pour prévenir le décrochage scolaire par les éducateurs du club de prévention intervenant dans le quartier du Buisson à Marcq-en-Barœul avec les concours du Maire, de la directrice d'école primaire et quelques bénévoles.

### Le projet

L'association apporte un soutien aux familles dans la scolarité des enfants par un accompagnement bénévole une fois par semaine. Cet accompagnement éducatif à domicile va permettre une meilleure prise de conscience des difficultés de l'enfant par rapport aux apprentissages à l'école (un partenariat avec l'école est formalisé pour chaque enfant) tout en améliorant ses propres conditions de vie (aide éducative par le référent).

L'action est formalisée par une convention tripartite établie entre l'Education Nationale, chaque école et l'association. Chaque établissement scolaire est rencontré au minimum trois fois par an afin de mieux accompagner chaque enfant en s'appuyant sur des fiches de liaison remplies par l'enseignant.

Les familles accompagnées sont au départ désespérées. L'enfant semble faire ses révisions à la maison et pourtant ça coince à l'école... Le référent éducatif amène les parents et l'enfant à avoir un regard éclairé sur le fonctionnement de l'enfant, ses facilités et ses difficultés. Cela peut aller de l'absence de rituels à la maison pourtant rassurants et nécessaires à l'épanouissement de l'enfant jusqu'au trouble de l'apprentissage souvent léger mais qui rend l'enfant plus vite fatigué.

L'implication est inévitable et le référent met en lumière et guide parents et enfants afin d'aménager de meilleures conditions pour que les devoirs à la maison se fassent aisément.

Lorsque les blocages de l'enfant ont été identifiés, l'association cherche avec la famille comment accompagner l'enfant pour l'aider à progresser (rituels, aménagement de l'intérieur, encouragements, activités périscolaires, liens avec l'enseignant, nécessité d'un bilan orthophonique, psychologique,...).

Chaque accompagnant bénévole se rend une fois par semaine entre une à deux heures au domicile de la famille en période scolaire pour faire le point avec l'enfant essentiellement. Sa mission : valoriser les compétences et la progression de l'enfant.

Aujourd'hui, après Marcq-en-Barœul, c'est la commune de Mons-en-Barœul qui fait appel à l'association ayant entendu l'avis très favorable de la responsable de l'unité territoriale de prévention et d'aide sociale à l'enfance. Les interlocuteurs de l'association estiment que l'association devrait se déployer sur d'autres communes en faisant mieux savoir les spécificités de son intervention.

Pour en savoir plus : <http://www.aasdaf.fr>

Soutien du Comité de sélection des projets :  
7.000 € en octobre 2016 pour une aide au  
fonctionnement

Correspondante territoriale de la Fondation :  
Esilda Elaakal

# ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

Région  
Hauts-de-France



## ENTREPRENEURS EN HERBE

### La structure

Entreprendre Pour Apprendre accompagne les enseignants dans la mise en place de projets pédagogiques axés sur l'entrepreneuriat afin de faire des Hauts-de-France une terre d'entrepreneurs ! EPA Hauts-de-France permet à chaque jeune de 10 à 22 ans de développer son énergie entrepreneuriale pour contribuer au monde de demain !

### Le projet

L'association déploie le programme « C ma ville » dans les établissements scolaires de la région. Avec C ma ville, les enfants imaginent des activités économiques adaptées à leur espace de vie. Une première découverte indispensable pour comprendre le monde économique !

« C ma ville » est un programme en concordance avec le socle commun des compétences à destination des élèves de CM1, CM2 en école primaire et en 6ème au collège. Il s'intègre parfaitement au projet pédagogique de l'école, qui peut être mené dans le cadre d'une activité scolaire ou périscolaire.

Après une séance d'introduction dédiée à la découverte de leur ville, les élèves imaginent en groupe de 4 à 5 une activité qui pourrait répondre aux besoins des habitants. Ils se demandent ensuite quels sont leurs clients, listent tout le matériel et les métiers dont ils ont besoin pour leur activité, organisent le planning et réalisent la maquette de leur projet !

L'action se termine par la présentation des projets lors d'un forum qui accueille parents d'élèves, élus et représentants de l'Education Nationale.



Grâce à « C ma ville », les jeunes apprennent à travailler en équipe et développent leur autonomie et leur prise d'initiative. Des savoir-être indispensables pour leur vie future !

Depuis la mise en place du programme en 2010, 155 actions ont été réalisées en Nord Pas-de-Calais, et environ 3 565 jeunes ont été sensibilisés :

- 133 actions dans le Nord > 3 059 enfants ;
- 22 actions dans le Pas-de-Calais > 506 enfants.

La Picardie a prévu également de mettre en place le programme prochainement.

Pour en savoir plus : [www.epa-hautsdefrance.fr](http://www.epa-hautsdefrance.fr)

Soutien du Comité scientifique et d'orientation approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014 de 30.000 € sur 3 ans



# MOTS ET MERVEILLES

Région  
Hauts-de-France



## LES INCORRUPTIBLES

### La structure

Basée à Aulnoye-Aymeries dans le Nord, l'association Mots et Merveilles est reconnue pour son action engagée contre l'illettrisme.

### Le projet

L'association Mots et Merveilles a reçu un don de 4000 livres destinés aux enfants. Ces livres ont été distribués dans les écoles où une équipe de bénévoles formés intervient chaque semaine. Ils lisent en individuel et laissent à chaque enfant l'opportunité de faire son choix d'album et de lecteur.

Pour aller plus loin que la simple distribution de livres, l'association a souhaité mettre en place le « Prix Littéraire des Incorruptibles ».

Ce prix est l'occasion de relever un défi : celui de lire tous les albums sélectionnés par tranche d'âge et de se forger une opinion personnelle. Il permet de partager des choix et des temps de lecture avec les différentes écoles maternelles et primaires et de créer une dynamique locale autour de la littérature jeunesse.

Une dynamique qui permet de découvrir de nouveaux albums, d'apprécier sa liberté de penser, de confronter sa parole à celles des autres et de s'exprimer comme un petit citoyen par la voix du vote. Le jeune lecteur prend la mesure de sa responsabilité et exprime sa parole singulière, en restant à l'écoute des autres.

En effet, chaque enfant est appelé à faire le choix de son album et à l'exprimer à travers une démarche citoyenne : en présentant sa carte d'électeur, en mettant son choix sous enveloppe dans l'isoloir, en émargeant et en déposant son bulletin de vote dans l'urne. Le projet prévoit également la remise du livre élu par la classe à chaque enfant et éventuellement la rencontre avec un auteur-illustrateur de l'un des albums de la série du « Prix Littéraire des Incorruptibles », à l'association.

En 2016, sur la commune 228 enfants de moyenne et grande section maternelle issus des écoles publiques et privées et près de 457 enfants issus de classes primaires (du CP au CM2 et classes ULIS - Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) ont été appelés à participer au Prix et à voter dans les locaux de l'Association du lundi 09 au jeudi 19 mai 2016. Avec 350 enfants mobilisés en 2015, le Prix touche encore plus d'enfants (+51%) en 2016.

Parmi 5 albums proposés, les élèves de maternelle ont choisi l'album « Chut ! On a un plan » de Chris Haughton et Thierry Magnier. « Chat bleu, Chat rouge » de Jenni Desmond a eu la faveur des élèves de CP/ULIS et « Cher Bill » d'Alexandra Pichard a remporté les suffrages des élèves de CE1.

Enfin, «La Louve» de Clémentine Beauvais et Antoine Deprez a retenu l'attention des élèves de CE2/CM1 et « Huit saisons et des poussières » de Séverine Vidal celle des élèves de CM2.

Pour en savoir plus : [www.asso-motsetmerveilles.fr](http://www.asso-motsetmerveilles.fr)

Soutien du Comité de sélection des projets :  
5.500 € en avril 2015 pour une aide à  
l'investissement  
Association lauréate du prix « Education »  
2016 : 10.000 €

Correspondante territoriale de la Fondation :  
Julie Stien

# AIDE & ACTION

Région  
Île-de-France



L'Éducation change le monde

## UN PROJET SOLIDE

### La structure

Créée en 1981, Aide et Action est une organisation de solidarité internationale et de développement axée sur l'éducation. Son objectif est de faire progresser la cause de l'Éducation Pour Tous, prioritairement l'éducation de base. Ses projets visent toutes les populations vulnérables dont le droit fondamental à une éducation de qualité est mis en péril ou non appliqué, afin de leur permettre de choisir leur avenir librement.

### Le projet

Le projet SOLIDE cible des enfants et adolescents, et plus largement la communauté éducative (enseignants, éducateurs, animateurs, parents) qui les entourent, pour renforcer les capacités de chacun à trouver sa place dans la société et à y jouer un rôle actif, conscient des responsabilités individuelles et collectives de chaque citoyen. Il entend contribuer à l'émergence d'une citoyenneté solidaire chez les enfants et les jeunes, par la promotion de démarches d'apprentissage basées sur une coopération horizontale, la mutualisation et le partage de savoirs.

Pour cela, le projet cible 3 objectifs spécifiques.

Tout d'abord, en accompagnant les enseignants et autres acteurs éducatifs (animateurs socioculturels, bénévoles d'associations locales) à la mise en place de démarches participatives appliquées à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (outiller et former les enseignants, animateurs, bénévoles sur des thématiques clés et les appuyer méthodologiquement sur la mise en place d'activités pédagogiques positionnant les enfants/jeunes en tant qu'acteurs).

Ensuite, en créant et en animant des dispositifs d'échanges autour des thématiques de la citoyenneté, du développement durable et du vivre ensemble, en encourageant l'élaboration de projets collectifs et le partage des productions et enseignements pédagogiques qui en résultent.

Enfin, en formalisant et en partageant les savoir-faire sur les bonnes pratiques en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale et au développement durable.

En France, le projet sera déployé à Paris (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements), en Val-d'Oise (agglomération Val de France), en Seine St Denis, en Gironde (agglomération bordelaise et Médoc - zone rurale) et en Isère.

Pour en savoir plus : <http://www.france.aide-et-action.org/>

Soutien du Comité de sélection des projets :  
7.775 € en mai 2016 pour une aide au  
fonctionnement

Correspondant territorial de la Fondation :  
Stéphane Créach

# BIEF & ÎLE-SAINT-DENIS

Région  
Île-de-France



## AIDER TOUS LES ENFANTS DE L'ÎLE A RÉUSSIR

### La structure

Créé en 1989, le Bureau d'Ingénierie en Éducation et Formation (BIEF), basé à Louvain-la-Neuve en Belgique, est un organisme international de conseil et d'intervention dans les entreprises et les administrations, dans les systèmes éducatifs, et dans les ONG. Il est composé d'une équipe multiculturelle d'une trentaine d'experts de haut niveau.

Le domaine initial d'intervention du BIEF — l'ingénierie de l'éducation et de la formation — s'est élargi depuis quelques années à d'autres aspects de la gestion des ressources humaines, dont le développement des compétences et la gestion des projets.

Le BIEF intervient dans six langues : français, néerlandais, anglais, espagnol, arabe, portugais.

### Le projet

Constatant que l'échec scolaire restait très prégnant en dépit des nombreuses initiatives mises en œuvre par les acteurs du territoire, la Municipalité de l'Île-Saint-Denis a décidé d'expérimenter une démarche globale visant la réussite éducative de tous les enfants à l'échelle de la commune en coopération étroite avec la Fondation et le BIEF.

Le fil rouge de cette expérimentation repose sur l'hypothèse suivante : c'est en renforçant les coopérations entre acteurs (au sein de l'école tout d'abord, lien scolaire/périscolaire ensuite, lien parents/éducateurs formels, etc...) et en veillant à la cohérence des différents dispositifs que les résultats scolaires des enfants pourront être améliorés significativement.

Programmée sur 6 ans, l'expérimentation pilotée et animée par les représentants de la commune de l'Île-Saint-Denis est conduite en lien étroit avec l'Éducation nationale et bénéficie du soutien méthodologique du BIEF qui a été mandaté par la Fondation pour accompagner la Municipalité tout au long du projet.

La démarche est structurée selon les étapes suivantes :

1. conception et animation d'une démarche socio-éducative favorisant la réussite éducative et scolaire de tous les enfants de l'Île Saint-Denis (prioritairement âgés de 3 à 11 ans) ;
2. financement d'actions ou de projets sur le territoire de l'Île Saint-Denis ;
3. animation d'un réseau de parties prenantes (personnes physiques et morales) ;
4. suivi, évaluation et restitution des résultats de la démarche ;
5. établissement de recommandations pour améliorer la pertinence, l'efficacité et le caractère équitable des dispositifs de réussite éducative et scolaire.

En 2016, le BIEF a présenté à la Fondation et à la Mairie son plan d'actions, tout d'abord axé sur l'école Jean Lurçat, située dans le sud de l'Île, et proposé quatre champs d'investissement prioritaires :

1. favoriser l'accès des enfants du Sud de l'Île, mais aussi leur famille, à la culture et au sport ;
2. travailler sur la professionnalisation/formation des animateurs et des encadrants ;
3. renforcer la dynamique au sein de l'école, dont le lien avec les acteurs extérieurs, via des activités qui font lien ;
4. relancer une dynamique citoyenne à l'échelle du quartier.

Après plusieurs réunions de travail organisées avec les équipes de l'Île-Saint-Denis et l'équipe pédagogique de l'École Jean Lurçat, des priorités programmatiques ont été définies et un choix d'associations partenaires pour le décroisement, puis des engagements et des modalités de travail ont été formalisées avec l'équipe municipale (deux élus, deux techniciens) pour l'année scolaire 2016/2017 :

- privilégier les expérimentations conçues et pilotées par les enseignants de l'École Jean Lurçat (expérimentation sur le décroisement, atelier éveil musical), car elles fonctionnent bien et ont besoin d'être conduites jusqu'à leur terme ;
- maintenir en 2016/2017 une intervention de la Fondation sur le dispositif NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) piloté par la Municipalité dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, car ces interventions se déroulent sur les trois écoles de l'Île (cela permet de maintenir un lien avec les deux autres écoles) ;
- intensifier l'accompagnement du BIEF sur les deux autres écoles de l'Île d'une part, sans lâcher le suivi de l'expérimentation « décroisement » à Jean Lurçat d'autre part, car cette expérimentation aura besoin d'être « modélisée ».

Ces axes d'engagement se traduisent par la concrétisation de partenariats :

- partenariats pluriannuels pour les trois années scolaires (2016/2017, 2017/2018, 2018/2019), avec les associations Murals, Centre des Arts numériques, ICI et Les Savants en herbe et l'intervenante musicienne pour l'atelier éveil musical ;
- partenariat ponctuel, année scolaire 2016/2017, pour les NAP, avec les associations Les Petits débrouillards et CSM section foot.

Pour en savoir plus : [www.bief.be](http://www.bief.be)

Soutien du Comité scientifique et d'orientation approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014. Durée du projet : 6 ans

Montant alloué : 50.000 € par an pour le financement d'actions portées par les acteurs du territoire et 25.000 € par an pour l'accompagnement méthodologique

# LE BAL

Région  
Île-de-France



## REGARDS CROISÉS

### La structure

LE BAL est une plateforme indépendante d'exposition, d'édition, de réflexion et de pédagogie, dédiée à l'image contemporaine sous toutes ses formes : photographie, vidéo, cinéma, nouveaux médias. Association à but non lucratif créée en 2010 par Raymond Depardon et Diane Dufour, LE BAL et son pôle pédagogique, La Fabrique du Regard, mènent, chaque année, un travail en profondeur avec plus de 2000 jeunes de l'éducation prioritaire. L'objectif : leur permettre de penser le monde en images.

### Le projet

La Fabrique du Regard, plateforme pédagogique du BAL, a pour objectif de sensibiliser les citoyens à la société des images à laquelle ils participent, de faire apparaître la place particulière que peut jouer l'approche des images dans la compréhension de notre société, d'encourager la curiosité en renforçant tant son propre regard que l'organisation de ses connaissances, de donner le goût et la capacité de l'échange et l'expérience de la différence.

« Regards Croisés » est un programme d'éducation à l'image mené par la Fabrique du Regard destiné à des enfants âgés de 6 à 10 ans, du CP au CM2. Il se déroule en classe et en centre de loisirs, dans des quartiers défavorisés (quartiers politique de la ville, réseaux d'éducation prioritaire).

En 2015-2016, la Fabrique du Regard a mené « Regards Croisés » auprès de 24 classes issues de 6 écoles, soit 520 enfants concernés. L'objectif du programme est de stimuler la curiosité des enfants, de solliciter leur aptitude aux échanges et d'encourager l'émergence d'un travail collectif par la réalisation d'un film. Le projet favorise une plus grande autonomie des enfants par l'intermédiaire d'ateliers où leur parole et leurs idées sont valorisées.

Il se déroule en 4 phases réparties sur toute l'année : 1 atelier de découverte et d'analyse d'images fixes en classe, 1 atelier de réflexion sur les images en mouvement (films courts) en classe, 1 visite d'exposition au BAL et 1 rencontre suivie de la réalisation



collective d'un film avec un artiste invité en centre de loisirs. Le choix de l'artiste s'effectue en fonction de la qualité de son travail artistique, et de sa capacité à transmettre. Le projet de l'atelier de réalisation est proposé et affiné avec l'équipe de La Fabrique du Regard en concertation avec les équipes enseignantes.

Depuis deux ans, grâce au partenariat avec la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE, l'école et le centre de loisirs Julien Lacroix / Maurice Chevallier - Paris 20<sup>e</sup> participe au programme. La Fabrique du Regard a prolongé un partenariat avec l'école Ramponneau à proximité immédiate ainsi qu'avec le Collège Robert Doisneau pour développer une action de bassin dans ce quartier de Belleville et permettre ainsi des croisements entre établissements en concertation avec les acteurs du territoire et les équipes pédagogiques.

Pour en savoir plus et visionner les films réalisés par les enfants :  
[www.le-bal.fr](http://www.le-bal.fr)

Soutien du Comité de sélection des projets :  
10.000 € en novembre 2014 pour une aide  
au fonctionnement

Soutien du Comité scientifique et  
d'orientation : 10.000 € en octobre 2015,  
70.000 € sur 3 ans en novembre 2016 pour  
une aide au fonctionnement

Correspondante territoriale de la Fondation :  
Lucie Céliér

# ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE

Région  
Île-de-France

## QUAND JE SERAI GRAND JE SERAI...



### La structure

Depuis 1977, l'association Entraide Scolaire Amicale (E.S.A.) assure un accompagnement scolaire bénévole individualisé auprès d'élèves du CP à la Terminale que leurs parents ne peuvent pas aider ni faire aider, faute des connaissances nécessaires et/ou de moyens financiers insuffisants. L'accompagnement, d'au moins une heure par semaine, se fait au domicile de l'enfant, permettant de nouer une relation de confiance avec les parents.

### Le projet

C'est en septembre 2015 que la réflexion sur les questions d'orientation déclinées en faveur des élèves de primaire a débuté. En effet, l'orientation subie des collégiens et lycéens prend sa source dès le primaire car les enfants issus de milieux défavorisés ont peu d'exemples de parcours professionnel réussi dans leur entourage, peu d'occasions de découvrir des métiers car les sorties familiales sont rares, et ces questions ne sont que rarement abordées dans les classes des écoles primaires.

L'objectif du projet est de permettre à des enfants du CP au CM2, accompagnés par les bénévoles de l'E.S.A, de découvrir les métiers de leurs quartiers, et ainsi le champ des opportunités du monde du travail, en particulier la richesse des métiers manuels.

Le projet sera déployé par les 103 antennes de l'E.S.A réparties sur le territoire grâce à des visites d'entreprises de quartier, des ateliers animés par des professionnels du quartier, des visites dédiées à des métiers précis dans des musées spécifiques, des visites d'école de formation (Ecole Boule par exemple). Des témoignages d'anciens élèves accompagnés par l'E.S.A seront présentés aux enfants.

La restitution du projet se fera avec une exposition du travail fait par l'enfant soutenu par le bénévole : dessins, photos, interviews. Les familles seront associées au dispositif et seront invitées aux visites des entreprises de quartier, aux ateliers et aux manifestations de restitution. Le projet sera présenté aux Professeurs des Ecoles concernés, qui seront associés à la restitution. Un tel dispositif, en plus de renforcer les liens entre l'enfant, sa famille et le bénévole, sera une source de motivation pour l'élève dans son parcours scolaire.

Pour en savoir plus : <http://www.entraidescolaireamicale.org/>

Soutien du Comité de sélection des projets :  
4.928 € en mai 2016 pour une aide au  
fonctionnement

Correspondante territoriale de la Fondation :  
Martine Frasnetti

# ARTPICTURE

Région  
Occitanie



## LE POTAGER, CŒUR DES ECOLES

### La structure

Artpicture, association d'éducation à l'environnement, a pour objet d'améliorer l'empreinte écologique de nos modes de vie en renforçant la sensibilité de l'Homme à la biodiversité et en développant sa capacité créative. Créée en 2009 et basée dans le village d'Artagnan en Midi-Pyrénées, l'association défend les valeurs de l'éducation populaire et de l'éducation à l'environnement par et pour tous.

### Le projet

Le projet « Le potager le cœur des écoles » est le prolongement d'un premier projet initié à Gayan en 2014, intitulé « Sur les bancs du potager public ».

A la base de la démarche actuelle d'Artpicture, ce projet a permis d'installer un potager au sein d'une commune et de proposer des animations pour les enfants avec pour objectif de les sensibiliser au vivre ensemble et l'autonomie. Par les activités autour du jardin, semer, planter, désherber les légumes mais également comprendre les interactions entre les plantes et les insectes, apprendre une alimentation saine et équilibrée... ; les enfants intègrent les valeurs de l'entraide, de l'engagement et de l'esprit de responsabilité.

Chaque année, l'association a pu organiser un temps ouvert aux familles, au public et aux responsables des autres communes. Cette démarche de communication et de partenariat a permis de diffuser sur le territoire cette expérience et d'en montrer les intérêts.

Par ailleurs, l'association est partenaire de la communauté de commune Val d'Adour Madiran qui a montré en 2016 un intérêt pour ce projet initié à Gayan et a proposé de l'adapter auprès d'une dizaine d'écoles du territoire. L'installation de 10 potagers au sein de 10 écoles, ainsi que la formation de 10 animateurs à la pédagogie active autour d'un potager conduit en agro-écologie, permettra de toucher 600 enfants de 6 à 11 ans. Ils pourront ainsi bénéficier

d'éducation par le jardin aux valeurs de l'autonomie, de l'entraide et de la responsabilité.

Le projet fait partie intégralement du Projet Educatif de Développement du Territoire (PEDT) pour la période 2015-2018 et apparait dans différents objectifs :

- favoriser la relation de l'enfant à la nature par une approche concrète et une mise en situation directe de responsabilité et de respect vis-à-vis de l'environnement ;
- développer les qualités morales (acceptation et tolérance) ;
- développer l'appétence culturelle à l'éveil des sens via des ateliers d'initiation artistique.

Pour en savoir plus : <http://www.artpiculture.org>

Soutien du Comité de sélection des projets :  
12.000 € en octobre 2014 et 4.000 € en  
octobre 2016 pour une aide au fonctionnement

Correspondante territoriale de la Fondation :  
Sandra Munoz

# ARTS ET DÉVELOPPEMENT

Région Provence-  
Alpes-Côte d'Azur



## QUAND GALERIES D'ART ET ARTISTES S'INSTALLENT À L'ÉCOLE

### La structure

Convaincue que l'art joue un rôle essentiel dans le développement de toute personne, l'association Arts et Développement a pour objet de permettre l'accès à l'art des personnes les plus défavorisées et de créer du lien social. Ainsi, depuis plus de vingt ans, l'association va à la rencontre des enfants des quartiers prioritaires de Marseille et de la Région PACA pour leur proposer, en pied d'immeubles, un atelier de pratique artistique, gratuit et ouvert à tous, en présence d'un artiste. L'association essaime sa démarche d'ateliers auprès des centres sociaux. Celle-ci se déploie désormais chaque semaine dans 43 cités en France.

### Le projet

L'association est persuadée que l'exercice de la créativité favorise le développement de l'enfant en termes de sensibilité, d'autonomie, de confiance en soi et lui permet de construire un rapport à l'autre et au monde pour un mieux vivre ensemble. En prolongement des ateliers de pratique artistique menés en pied d'immeubles, l'association souhaite créer des passerelles avec les écoles de ses territoires d'intervention et travailler ainsi sur la continuité éducative. Elle se propose pour cela de développer une action expérimentale sur 1 quartier marseillais : la Solidarité (15<sup>e</sup>).

La création d'un va-et-vient entre l'école et l'atelier de rue prendra différentes formes.

L'installation de galeries d'art au sein de l'école élémentaire permettra de présenter une sélection de peintures des enfants de l'école fréquentant régulièrement les ateliers de rue. Chaque exposition sera l'occasion d'un vernissage qui permettra à la classe d'aborder l'histoire

de l'art et des concepts artistiques comme : qu'est-ce qu'une exposition, un vernissage ? Quels sont les courants artistiques auxquels nous pouvons raccrocher les œuvres ? Le temps de vernissage sera aussi l'occasion de convier les parents de l'enfant à l'école et ainsi de favoriser la rencontre avec l'enseignant, sur un champ qui permet de faire un pas de côté par rapport aux apprentissages de base de l'enfant en classe.

Un projet artistique orienté autour du projet d'établissement, sur la citoyenneté, l'écologie ou la poésie par exemple, sera convenu avec l'équipe pédagogique. Une feuille de route précisant les éléments du socle commun à travailler par l'entrée artistique sera définie avec l'équipe enseignante qui souhaitera s'associer au projet. La mise en œuvre (nombre de séances, période, niveau de classe...) sera ajustée en fonction des échanges et pourra prendre la forme d'un atelier géant dans la cour de récréation ou d'une résidence d'artiste dans l'école en prolongement de la résidence d'artiste dans la rue.

Pour en savoir plus : <http://www.artsetdeveloppement.com>

Soutien du Comité de sélection des projets :  
3.640 € en octobre 2016 pour une aide au  
fonctionnement  
Association lauréate du prix « Education »  
2014 : 10.000 €

Correspondante territoriale de la Fondation :  
Joëlle Grossi

# LES APPRENTIS D'AUTEUIL

Région Provence-  
Alpes-Côte d'Azur

## L'ÉCOLE DES APPRENTISSAGES



### La structure

Depuis 150 ans, la Fondation Apprentis d'Auteuil est un acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance. Elle développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion de jeunes en difficultés et accompagne près de 30 000 jeunes et familles fragilisés dans plus de 200 établissements. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'École des apprentissages Vitagliano, située dans le quartier de la Blancarde à Marseille, accueille une centaine d'enfants en difficulté avec lesquels elle pratique une pédagogie différenciée basée sur la confiance et l'autonomie.

### Le projet

Le projet est parti du constat qu'aujourd'hui, 100 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification chaque année. Le parcours scolaire d'un enfant se joue pour beaucoup dans les premières années. L'école primaire est le lieu des apprentissages fondamentaux et aussi celui où les premiers retards apparaissent. A l'entrée au collège, 15% des élèves connaissent déjà des difficultés sévères ou très sévères. Apprentis d'Auteuil a décidé de faire des 6-15 ans une priorité et construit des dispositifs de remobilisation par les arts et/ou le sport pour accompagner ces jeunes.

Le projet d'établissement s'articule autour d'objectifs liés aux besoins et attentes du public accueilli et de ceux qui œuvrent à leur côté : lutter contre le décrochage scolaire, favoriser l'insertion socioprofessionnelle et sécuriser les parcours des jeunes.

Dans ce contexte, l'établissement souhaite permettre aux jeunes d'expérimenter la découverte et la pratique musicale comme des outils particuliers de socialisation et de lutte contre l'échec scolaire.



Le projet Démos-Marseille (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) vise à élargir l'univers culturel des enfants et à développer chez chacun d'eux des compétences utiles à leur réussite scolaire et extrascolaire. La musique devient un vecteur original de développement des capacités cognitives, artistiques et sociales. Ce projet à dimension nationale, coordonné par la Philharmonie de Paris, est destiné aux jeunes habitants des quartiers politique de la ville ne disposant pas toujours des ressources économiques, sociales ou culturelles pour découvrir et pratiquer la musique classique dans les institutions existantes.

La pédagogie collective du projet conjugue éducation artistique à apprentissage du « vivre ensemble ». Le regard sur l'autre se double d'une responsabilisation des enfants dans le cadre d'une pratique intensive : chacun d'entre eux suit quatre heures de cours collectifs par semaine et se voit confier un instrument dont il est responsable pendant toute la durée de son parcours.

Les 105 enfants marseillais bénéficiaires du projet sont issus de l'École Vitagliano d'Apprentis d'Auteuil, du Cours Frédéric Ozanam (école des quartiers nord), de l'association de prévention Massabielle (cité des Lauriers) et du Centre d'action sociale du quartier Malpassé. Ces enfants sont âgés de 7 à 12 ans et présentent tous, à des degrés divers, des difficultés sociales, familiales et scolaires importantes.

Le projet musical se déroule de septembre 2015 à juin 2018. Il débute avec des élèves du CP au CM2 et se poursuit avec les mêmes élèves, selon le principe de la montée pédagogique. Les nouveaux élèves arrivant en cours de programme sont inclus.

Une implication est demandée aux familles via une pratique ponctuelle du chant avec les enfants, lors des représentations, lors de réunions d'étape ou d'ateliers autour des musiques traditionnelles.

Pour en savoir plus : [www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)

Soutien du Comité de sélection des projets :  
14.500 € en février 2015 pour une aide à  
l'investissement et du Comité scientifique  
et d'orientation en novembre 2016 : 60.000 €  
sur 3 ans

Correspondante territoriale de la Fondation :  
Laurence Belorgey

# COUP DE POUCE

National



## DISPOSITIF GLOBAL DE PRÉVENTION DES ÉCHECS SCOLAIRES PRÉCOCES

### La structure

L'Association Coup de Pouce, agréée et sous convention avec le ministère de l'Éducation nationale, a été créée en mai 1984 par une équipe d'enseignants lyonnais soucieux d'agir contre l'échec scolaire. Son but est d'œuvrer pour permettre à chaque enfant, quel que soit son environnement social ou familial, d'accéder à un parcours de réussite scolaire. L'association se consacre principalement au développement du Coup de Pouce Clé (Clubs de lecture et d'écriture). Ce dispositif de prévention de l'échec scolaire précoce s'adresse aux enfants du CP fragiles en lecture parce qu'ils ne bénéficient pas, chaque soir après la classe, du soutien dont ils ont besoin pour réussir.

Au sein de chaque club Coup de Pouce Clé, animé par un professionnel formé, les enfants, par groupe de 5, bénéficient d'un accompagnement 4 soirs par semaine après la classe, à raison de 1h30, de novembre à juin. Ils participent à des activités ludiques et éducatives qui favorisent leur entrée dans le monde de l'écrit et contribuent à développer leur confiance en eux. Pleinement associés à la démarche, leurs parents contractent un certain nombre d'engagements concernant leur participation à la vie du club et l'accompagnement quotidien de leur enfant à la maison. L'action est mise en œuvre par les villes en collaboration avec l'Éducation nationale et avec l'appui technique de l'association.

En complément du Coup de Pouce Clé, l'Association Coup de Pouce développe d'autres dispositifs innovants pour renforcer ses réponses à l'échec scolaire précoce :

- le Coup de Pouce Clém (Clubs de lecture-écriture et mathématiques) à destination des enfants du CE1 fragiles dans les apprentissages fondamentaux. Cette action est lauréate du Programme d'Investissements d'Avenir ;
- le Coup de Pouce Cla (Clubs de langage) qui vise à accompagner les enfants «petits parleurs» de grande section de maternelle dans le développement de leur expression orale.

## Le projet

Avec le soutien de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE, l'Association Coup de Pouce poursuit l'expérimentation d'un dispositif global de réussite éducative dans quatre villes : Aix-en-Provence, Lille, Béthune et Perpignan. Le projet permet de faire coïncider la politique de réussite éducative volontariste de ces municipalités, avec la volonté de l'Association Coup de Pouce de proposer, à terme aux villes qui le souhaitent, de mettre en œuvre des actions destinées aux enfants fragiles dans l'acquisition des savoirs fondamentaux : parler, lire, écrire et compter.

L'action porte sur la mise en place de 130 clubs Coup de Pouce : 70 clubs Clé, 45 clubs Clém et 15 clubs Cla. Ce sont donc au total 650 enfants et leurs parents qui peuvent bénéficier d'un tremplin pour prendre le chemin de la réussite scolaire.

Pour en savoir plus : <http://www.coupdepouceassociation.fr/>

Soutien du Comité scientifique et d'orientation approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014 de 7.000 €, du 22 décembre 2015 de 21.000 € en 2015 et 2016 et du 17 novembre 2016 de 72.000 € sur 3 ans

# LANGUES EN SCÈNE

National



## L'ÉLOQUENCE D'UN PROJET

### La structure

Jeune association créée en 2010 à Saint-Jean-de-Luz, Langues en Scène a pour objet l'apprentissage des langues vivantes dans les établissements scolaires au moyen du théâtre avec des comédiens s'exprimant dans leur langue maternelle.

### Le projet

Après le Pays Basque et Paris, l'association intervient également à Bordeaux, Nantes, Montpellier et Nancy. Au total, plus d'une vingtaine d'écoles publiques implantées en zones défavorisées, ont accueilli cette démarche ludique et innovante qui a reçu l'agrément de l'Éducation nationale sur tout le territoire national dès la première année de son activité.

Depuis 2007, l'apprentissage des langues étrangères est obligatoire dans les écoles primaires ; or les professeurs, même habilités à enseigner les langues, ne se sentent pas forcément à l'aise pour les enseigner ; d'autres, formés pour les enseigner, trouvent la pédagogie du théâtre avec un comédien de langue maternelle étrangère très intéressante et enrichissante : elle permet aux élèves de s'ouvrir à d'autres cultures, d'acquérir un bon accent, les bonnes intonations, d'apprendre en s'amusant, de se libérer et de prendre confiance.

Il s'agit d'interventions conjointes avec des enseignants et des comédiens, d'une durée de 18h pendant le temps scolaire, au cours desquelles les élèves deviennent acteurs. Cette démarche pédagogique répond aux objectifs du CERCL (Cadre européen commun de référence pour les langues) de mettre en place des situations d'apprentissage où les élèves s'expriment.

L'association rentre dans sa 7<sup>e</sup> année d'activité et intervient dans une soixantaine de classes sur les académies de Paris, Nantes, Bordeaux, Montpellier et Nancy.

En 2016 / 2017, l'association :

- déplace ses comédiens en dehors de Paris ou de Bordeaux pour des interventions intensives dans les établissements scolaires ;
- intervient à l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation) de Tulle et d'Epinal suite aux demandes des professeurs pour former les futurs enseignants ;
- crée sa 2<sup>e</sup> édition du festival de théâtre multilingue à Saint-Jean-de-Luz (samedi 29 avril 2017).

Pour en savoir plus : [www.langues-en-scene.com](http://www.langues-en-scene.com)

Soutien du Comité scientifique et d'orientation approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014 de 15.000 € et du 22 décembre 2015 de 15.000 € en 2015 et 2016

# FRANCE MÉDIATION

National



## MIEUX VIVRE ENSEMBLE

### La structure

Créée en 2008, France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale, fédère 70 dispositifs publics et privés de médiation sociale.

En favorisant la reconnaissance et le développement de la médiation sociale, son objectif est de contribuer au renforcement du lien social, à l'accès aux droits, à la citoyenneté et à l'autonomie des personnes.

La médiation sociale se définit comme « processus de création et de réparation du lien social et de règlements des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose ».

Elle repose sur une approche innovante et alternative des relations sociales et constitue un outil pertinent et efficace dans la création d'une politique de cohésion sociale et de tranquillité publique.

### Le projet

Dans le cadre de la mobilisation contre le harcèlement et le décrochage, France Médiation a mis en place, avec 11 associations adhérentes, un projet national de médiation sociale en milieu scolaire.

Le projet repose sur la création de postes de médiateurs sociaux au sein d'établissements scolaires situés en territoires prioritaires (politique de la ville, REP, REP+, ZSP), pour favoriser le mieux vivre ensemble à l'École pour tous. Il vise à :

- prévenir et lutter contre les violences à l'école, en particulier le harcèlement ;
- prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire ;
- développer les comportements citoyens et une culture du dialogue et de la tolérance.

Le projet a été déployé entre 2012 et 2014 dans 155 établissements scolaires (écoles élémentaires et collèges), par 40 médiateurs sociaux recrutés et formés dans le cadre d'une expérimentation nationale soutenue par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère de la Ville, le CGET, le SG-CIPD et

la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE.

Il repose sur plusieurs caractéristiques innovantes :

- la présence à temps plein de professionnels de la médiation dans les établissements, pour un véritable travail de prévention dans la durée ;
- l'approche globale du milieu scolaire et de ses acteurs (enfants, familles, enseignants, vie scolaire, personnels municipaux, acteurs du quartier) ;
- le périmètre d'intervention couvert, qui intègre aussi bien l'intérieur des établissements que leur environnement (abords des établissements, trajet école-domicile, quartier) ;
- le travail de liaison entre l'école et le collège que les médiateurs incarnent et qu'ils alimentent ;
- la position de tiers du médiateur, employé par une association professionnelle de médiation tout en étant pleinement intégré aux équipes éducatives.

L'évaluation du projet par le Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques (LIEPP) de Sciences Po démontre un fort impact de l'action des médiateurs au collège :

- diminution de 11% du sentiment de harcèlement, avec un impact particulièrement bénéfique pour les élèves les plus vulnérables : chez les garçons de 6<sup>e</sup>, le sentiment de harcèlement baisse de 46% ;
- amélioration du bien-être psychologique et de la sociabilité des enfants ;
- modification des normes de tolérance à la violence chez les élèves et les équipes éducatives ;
- plus grande mobilisation des établissements sur les questions de violence ;
- diminution des absences chez les élèves de 6<sup>e</sup> et dans les équipes éducatives ;
- intensification de la relation école-famille ;
- plus grande ouverture des établissements sur le territoire et les partenaires du quartier ;
- baisse des dégradations matérielles.

Au vu de cet impact positif, le projet est étendu à 60 territoires en 2016.

Pour en savoir plus : [www.francemediation.fr](http://www.francemediation.fr)

Soutien du Comité scientifique et d'orientation approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014 de 45.000 € sur 3 ans

# 2. COMPLICITÉ ENTRE LES PARENTS ET L'ÉCOLE



# ATD QUART MONDE

National

## L'ÉCOLE, FACTEUR DE PROMOTION FAMILIALE



### La structure

Depuis 1958, le mouvement ATD Quart Monde a pour but de participer à la construction d'une société pour tous par la destruction de la misère. Pour atteindre ce but, il agit et s'associe dans tous les domaines avec les plus démunis, les plus exclus et en partant de leurs projets. Il permet à toute personne et famille de vivre normalement avec les autres par le respect de sa dignité, par un accès effectif aux droits fondamentaux et aux conditions d'exercer ses responsabilités sociales et familiales. Enfin, il met en œuvre une connaissance croisée des situations actualisées de l'exclusion sociale et de toutes les discriminations qui en découlent. Une analyse des mécanismes pour promouvoir des solutions est menée en permanence avec la participation des populations concernées et les partenaires qui agissent en leur direction.

### Le projet

#### La finalité

Le système scolaire français est l'un des plus inégalitaires d'Europe, avec une aggravation ces 10 dernières années. De nombreuses approches visent à permettre la réussite de tous les enfants, la nôtre consiste à engager concrètement la coopération au sein de la communauté éducative : entre l'école, les autres acteurs à l'échelle d'un quartier et les familles dont celles qui ont vécu difficilement l'école.

Une expérimentation dans le quartier de Fives à Lille est menée depuis 7 ans, afin d'améliorer la compréhension entre parents très pauvres et enseignants pour permettre à tous les enfants de réussir et de réfléchir aux pratiques qui permettent une meilleure réussite de tous les enfants. L'ancrage dans ce quartier, les actions menées avec l'ensemble des écoles, centres sociaux, associations de quartier et des parents (campagne annuelle des Droits de l'enfant, action des "petits mots" à la sortie de l'école, ...), permet de proposer, en partenariat avec le centre social Mosaïque et l'inspection académique du Nord à Lille, une démarche de co-construction d'actions locales sur des problématiques identifiées par les acteurs de la communauté éducative du quartier de Fives à Lille.

### **La difficulté identifiée**

Il existe un “malentendu” entre les enseignants et des parents, en particulier ceux qui ont eu des difficultés à l'école. Ces derniers ont peur de l'école ou peuvent se sentir complexés par rapport aux enseignants, mais cherchent à être reconnus comme éducateurs de leurs enfants. Par ailleurs, de nombreux projets sont pensés par l'école sans les parents ou, lorsque les parents sont impliqués, ce sont généralement les parents qui n'ont pas eu le plus de problèmes avec l'école.

### **Les actions menées**

ATD Quart Monde met en œuvre une démarche qui permet la participation des parents à égalité avec les enseignants. Une attention particulière est portée à la participation des parents en situation de grande pauvreté. Par ailleurs, il s'appuie sur l'envie et la présence des acteurs de quartier, qui ont un positionnement entre l'école et la famille, ce qui leur permet d'être un tiers facilitateur.

Trois demi-journées de travail école-familles-quartier à Fives ont eu lieu en 2016 et ont eu pour finalité de déterminer quelles actions concrètes développer ensemble : école, familles, acteurs de quartier à égalité, en vue de la réussite à l'école de tous les enfants. Elles ont été suivies d'une journée de restitution et d'échanges avec des habitants, des professionnels, des institutions du quartier de Fives et dans la région intéressée par cette démarche.

La démarche du croisement des savoirs et des pratiques, développée par ATD Quart Monde, a été utilisée. L'élément essentiel est le travail par groupe de pairs (enseignants, parents ayant vécu une scolarité difficile, ...) puis du croisement des résultats sur les mêmes questions. Pour ceux qui ont le plus de difficulté dans la formulation de leur pensée, des séances de préparation en amont des demi-journées sont mise en place. La convivialité et la confiance dans le groupe et dans les animateurs sont également travaillées

### **Les partenaires institutionnels sont les suivants :**

- Centre social Mosaïque à Fives ;
- Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais ;
- Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) du Nord ;
- Inspection de circonscription Fives / Hellemmes ;
- Canopé (centre de ressources pédagogique de l'Éducation nationale).

Un effort important a été porté sur la diffusion de toute cette démarche école-familles-quartier, enclenchée en 2016 sur cinq autres territoires du département du Nord (Lille Sud, Lille Centre, Roubaix Centre, Roubaix Ouest, Grande Synthe). La DASEN Nord, l'Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais et ATD Quart Monde assurent ensemble trois journées de formation pour les animateurs, qui eux-mêmes animeront trois journées de croisement école-famille-quartier sur leur territoire sur l'année scolaire 2016-2017. L'Union régionale fait le suivi des différents sites et assure l'animation globale des trois journées, avec l'appui d'ATD Quart Monde. Les méthodes de diffusion employées sont multiples (travail en binôme, formation théorique, debriefing entre animateurs après chaque séance, co-construction de projet, ...).

Pour 2017, sur le quartier de Fives, le projet école-familles-quartier va se poursuivre avec d'une part la mise en œuvre d'actions collectives concrètes résultant de la session 2016 des journées pédagogiques et d'autre part le lancement d'une nouvelle session de journées pédagogiques (journées entières) avec d'autres enseignants, parents et acteurs de quartier de Fives. Les trois partenaires ont déjà acté que d'autres sites seront couverts en 2017-2018.

Pour en savoir plus : [www.atd-quartmonde.fr](http://www.atd-quartmonde.fr)

FONDATION D'ENTREPRISE  
AG2R LA MONDIALE  
32, avenue Émile Zola  
59370 Mons-en-Barœul  
Fondation@ag2rlamondiale.fr